

assertion qu'il saurait fausse. Il m'a répondu que la chose serait peu pratique et qu'il serait peu probable qu'un pipe-line passant par la Tête-Jaune pût approvisionner ces villes de façon économique. C'était là une autre raison de souhaiter la constitution en corporation d'autres sociétés et aussi d'inclure l'extrémité sud-est de la Colombie-Britannique en adoptant le tracé passant par le Nid-de-Corbeau.

Qu'il soit bien entendu que, quelle que soit la décision que nous prenions ici, nous n'arrêterons pas le tracé. Qu'on me permette de répéter que j'ai plus confiance en nos fonctionnaires que certains d'entre nous semblent avoir. Je suis persuadé qu'ils défendront les intérêts de la population canadienne mieux que ne saurait le faire une société constituée en corporation, nonobstant ses promesses en ce sens.

M. Laing: Monsieur le président, je crois que nous touchons à la fin d'un débat caractérisé par la présentation de nombreuses idées, dont certaines se rapportaient au sujet, d'autres s'y rapportaient moins, et d'autres enfin, pas du tout. J'espère que les idées que j'exposerai ce soir se rapporteront au moins un peu au sujet.

Une partie de l'argument que je voulais avancer a déjà été exposée par l'honorable député d'Edmonton-Ouest et une autre partie par l'honorable député de Coast-Capilano. En Colombie-Britannique, le progrès de l'industrie dans notre province nous intéresse particulièrement. L'honorable député d'Edmonton-Ouest dit qu'il a vécu vingt ans en Alberta. Eh bien, l'automne prochain, j'aurai vécu quarante-six ans en Colombie-Britannique. Je ne le cède en rien à personne à la Chambre pour ce qui est de ma connaissance de cette province et je crois connaître certaines conditions qui nous rendent les choses parfois difficiles en Colombie-Britannique.

Je songe particulièrement au fait que plus de la moitié de notre population vit à Vancouver et dans sa banlieue. Notre climat n'est pas des plus beaux, mais presque tous les jours on peut escalader l'un des plus hauts promontoires de notre belle ville, regarder vers le sud et apercevoir l'escarpement de Point-Roberts, aux États-Unis.

Notre ville est à quinze milles environ au nord de la frontière américaine. C'est une grande agglomération. C'est là une situation propice jusqu'à un certain point aux difficultés que nous éprouvons durant certaines saisons de l'année en ce qui a trait à l'emploi. Nous cherchons à décentraliser notre industrie en Colombie-Britannique. Il nous faut mettre en valeur les immenses régions au nord de Prince-George. Il nous faut mettre

en valeur la région de Kootenay et tirer encore meilleur parti de celle d'Okanagan. A notre grand détriment, nous nous sommes trop concentrés sur un même point.

Le représentant de Coast-Capilano a parlé de l'essor qu'ont pris les États américains du Nord-Ouest. C'est dû à la politique de ce grand président, le président Roosevelt, qui a cru sage d'accroître la population de ces régions. Il y a eu là une expansion considérable. Je crois que cet essor,—je parle en particulier de Washington, de l'Orégon, de l'Idaho et du plateau occidental du Montana,—a été subventionné par le gouvernement des États-Unis dans une proportion de 25 pour 100 au moins au cours des vingt dernières années. On y a construit de grandes routes sinueuses. Ce sont des routes stratégiques, construites par les ingénieurs du gouvernement américain. Il faut mentionner la centrale électrique de Grand Coulee. A la vérité, on y trouve 27 pour 100 de l'énergie hydroélectrique en exploitation et 41 pour 100 du potentiel d'énergie.

Il n'est donc pas étonnant que les habitants de la Colombie-Britannique voient d'un assez mauvais œil tout projet tendant à transporter le gaz naturel ou d'autres combustibles à ces États, pour en assurer la prospérité. Ils veulent que le 49^e degré de latitude reste la limite entre nos deux grands pays. Si la mise en valeur de ces États prend trop d'ampleur, nous savons quelle en sera la répercussion économique. De fait, dans la région que nous habitons, il existe une association qui porte le nom de *Northwest Trade and Development Association*. Je crois que tel est son nom. L'association compte des membres des deux côtés de la frontière, aux États-Unis et au Canada. A quoi mènera-t-elle? Je n'en sais rien, mais elle indique des points de vue fondamentaux qui pourraient bien aboutir à une modification de la frontière.

Je ne veux voir aucune modification de la frontière. Je ne la crois pas nécessaire si nous prenons soin, comme l'ont fait observer deux ou trois députés, de voir à ce que nous soyons les premiers à profiter des matières premières qui entrent dans le coût de fabrication et dans les techniques industrielles au Canada. Contrairement à deux de nos collègues, je crois qu'il faut avoir confiance dans nos commissaires des transports. En outre, j'ai une grande confiance en la commission albertaine de conservation du pétrole et de l'huile.

J'ai l'intention de voter en faveur de ces bills, mais à l'intérieur comme à l'extérieur de la Chambre, je m'appliquerai de mon mieux à former dans notre province une opinion qui exigera que le pipe-line traverse